

Publié 11 février 2022, 21:30

CANTON DE GENÈVE

Il n’y a pas qu’à Mancy qu’il y aurait eu des cas de maltraitances

Des enfants scolarisés dans un établissement spécialisé de Meinier auraient subi des violences physiques. Cette école dépend, comme le foyer de Mancy, des autorités cantonales.



Des enfants scolarisés à l'école de Rouelbeau, à Meinier, auraient subi des violences physiques et psychiques.

Getty Images

Les révélations de maltraitances **au foyer de Mancy**, à Collonge-Bellerive (GE),

secouent depuis la fin janvier le Canton. Or, selon une enquête conjointe du «**Temps**» et de Heidi.news, des élèves de l'école spécialisée de Rouelbeau, à Meinier, auraient aussi subi des violences physiques et des punitions déstabilisantes, sachant que les enfants qui fréquentent cet établissement souffrent de troubles psychiques. L'un d'eux, scolarisé là-bas en 2018 et 2019, aurait été giflé, empoigné au collet, plaqué au sol ou encore enfermé seul dans une pièce. Interpellés par sa maman sur ces actes, les responsables de l'école estimaient qu'il fallait «contenir les enfants». Elle a fini par retirer son enfant, qui a été déscolarisé un an et demi avant qu'une autre solution soit trouvée.



Video



Radio



Lifestyle



Cockpit

Home

JO 2022

Suisse Romande

Suisse

Monde

Économie

Sports

Plus ▾



Un autre enfant, autiste, a fréquenté Rouelbeau entre 2016 et 2019. Jusqu'à ce que ses parents découvrent des traces de bleus dans son dos: le garçon a raconté avoir été giflé par une éducatrice, ce qui l'aurait fait tomber. La semaine suivante, l'enfant aurait été enfermé seul dans une classe en guise de punition, et il aurait cherché à sauter par la fenêtre pour s'enfuir. Après un nouvel épisode, les parents ont fini par retirer immédiatement leur enfant de l'établissement. Tout comme le foyer de Mancy, Rouelbeau est géré par l'Office médico-pédagogique (OMP) genevois, qui dépend du Département de l'instruction publique (DIP). Les parents qui ont livré ces témoignages affirment avoir alerté les autorités jusqu'au plus haut niveau. Interrogé sur ces affaires, l'OMP a affirmé avoir mis en place une supervision, en automne 2020. Et les collaborateurs mis en cause dans ces deux cas précis auraient été recadrés pour l'une et exclu de la liste de remplaçants au DIP pour l'autre.

(jfz)

TON OPINION

Le sujet est important.



L'article est informatif.



L'article est objectif.



Trouvé des erreurs? Dites-nous où!

